

La forêt reste menacée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **20 (1949)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'autre part, l'été humide et froid de 1948 aura contribué dans une large mesure à la disparition du bostryche. 1948 aura marqué le déclin si ce n'est la fin de l'épidémie.

Les périodes de calme au point de vue épidémique et les périodes d'invasion alternent comme les oscillations d'un pendule. L'amplitude peut être plus ou moins grande et par suite les dégâts causés sont plus ou moins considérables et plus ou moins douloureux. Cherchons à amortir les oscillations par des mesures de protection prises à temps. Rappelons-nous que la vie est justement la lutte constante des forces de la nature.

Observation. — Les attaques du bostryche curvidenté (*Tomicus curvidens* ou *Ips curvidens* L.) paraissent avoir été moins massives. Ce coléoptère commence son attaque à la cime des arbres qu'il dessèche. Mais en période de grande invasion il s'attaque aussi aux arbres sains. Les galeries de ponte sont horizontales et à deux branches. Les galeries larvaires sont larges et irrégulières, plus visibles sur l'écorce que sur l'aubier. La chambre de nymphose est, par contre, incrustée dans l'aubier. Le curvidenté ne recherche par les arbres gisants, les arbres-pièges sont donc inutiles et ne contribuent pas à sa destruction.

Dans le Jura, la proportion du bostryche est d'environ $\frac{3}{4}$ de typographe pour $\frac{1}{4}$ de curvidenté.

Paul FLOTRON

ancien président de bourgeoisie.

La forêt reste menacée

Depuis quelque temps on n'entend plus guère parler du bostryche, cet insecte dévastateur de nos forêts. Il n'en existe pas moins. Certes, le dernier été pluvieux ne lui pas été favorable, mais il n'a pas disparu pour autant. Le bostryche des sapins blancs s'est même encore développé et, le temps sec dont nous sommes gratifiés depuis l'automne aidant, il est à craindre qu'au printemps il ne réapparaisse d'une manière plus redoutable que jamais. Les plus grands dégâts sont causés particulièrement par le bostryche des pins, (*Ips typographus*) et le bostryche des sapins blancs (*Ips curvidens*). 43 % des dégâts constatés l'an dernier sont dus au premier, 47 % au second, alors que le reste est attribuable à d'autres sortes.

Afin de déterminer l'emplacement de ces parasites, d'examiner l'extension qu'il prendra et d'établir un plan de campagne pour la lutte à entreprendre dès ce printemps, l'inspection fédérale des forêts a invité récemment à Berne les chefs forestiers cantonaux à une conférence au cours de laquelle l'inspecteur forestier Keller a donné un aperçu impressionnant de l'extension prise l'an dernier par le bostryche. Les régions alpestres sont en général épargnées ; il n'en est malheureusement pas de même sur le plateau et dans le Jura, notamment dans sa partie sud. C'est surtout dans les cantons de Berne, de Soleure, de Bâle-Campagne, d'Argovie et de Vaud qu'il a fallu procéder aux plus importants abattages de bois. Dans l'ensemble du pays, les bois attaqués par le bostryche et qu'il a fallu abattre ont atteint

l'an dernier 340,790 mètres cubes. L'expérience démontre que la sécheresse favorise l'extension du bostryche qui s'attache de préférence aux arbres secs et faibles.

L'ingénieur forestier Kuhn, de l'Institut entomologique de l'École polytechnique fédérale, a fait un exposé sur les moyens les plus efficaces pour lutter contre le bostryche, qui peut supporter des différences de température énormes. Une température de 30 % sous zéro n'arrive pas à le détruire. Il s'enfonce jusqu'à 7 mm. dans l'aubier. La lutte contre l'*Ips typographus* peut se faire d'une manière radicale par l'abatage à temps des arbres attaqués et la destruction de l'écorce. L'*Ips curvidens*, en revanche, est plus difficile à combattre. Les cocons sont déposés profondément dans l'aubier et échappent ainsi à tous les moyens de lutte mécaniques. Il a fallu recourir aux moyens chimiques, au sujet desquels rapporte le Dr Schneider-Orelli, de l'École polytechnique fédérale. Une maison suisse vient de trouver un produit, l'Hektamul, qui est excellent et peu cher.

Pour terminer, le chef forestier Fankhauser et l'ingénieur forestier de Coulon ont parlé des dégâts énormes causés par le bostryche dans la région du lac de Bière. Toute la chaîne du Jura bernois entre les frontières soleuroises et neuchâteloises est envahie par le bostryche jusqu'à une altitude de 800 m. Des forêts entières sont détruites. La situation exige une attention accrue de la part des forestiers et des propriétaires de forêts tant publiques que privées.

COMMUNICATION OFFICIELLE

Exposition cantonale bernoise de Thounne 1949

La Commission des exposants de l'Exposition cantonale bernoise de Thounne 1949 (KABA) nous informe qu'il reste encore quelques places à disposition dans certains groupes. Quelques entreprises du Jura nous ayant signalé qu'elles n'avaient pas été touchées par les invitations distribuées par les associations professionnelles, nous tenons à leur disposition le règlement des exposants et les invitons à se mettre immédiatement en relation avec la Direction de la KABA à Thounne, si elles désirent encore s'inscrire sur la liste des exposants.

Secrétariat de l'ADIJ.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. O Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83

Caissier: H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER

Publicité: Par l'administration du Bulletin — *Editeur: Impr. du Démocrate S.A., Delémont*

Abonnement annuel: Fr. 6.— Prix du numéro: Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source